

ADEME & vous

n° 20 - novembre 2008

LE MAGAZINE À DESTINATION DES ENTREPRISES
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

04 **UNE MEILLEURE LISIBILITÉ POUR
L'OFFRE AUX COLLECTIVITÉS**

07 **LE GESEC SAUTE
DEUX CLASSES**

08 **LE PAYS THUR DOLLER
S'ACTIVE POUR LE CLIMAT**

10 **FRANCE-JAPON,
UNE AMITIÉ ÉNERGÉTIQUE**



SEMAINE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Changeons d'ère!

LE DOSSIER
Géothermie :
chaud dessous!

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



REBOND

PATRICE JOLY
 Directeur de la communication,
 de la formation
 et du développement

« Développons une politique volontariste »

La troisième Semaine de la réduction des déchets donne cette année à nouveau rendez-vous aux citoyens, entreprises, collectivités et associations désireux de limiter la production de déchets sur notre territoire.

Il est en effet indispensable de développer une politique volontariste en faveur de la réduction de la production de déchets, et les conclusions du Grenelle Environnement ont souligné l'importance de l'information et de la sensibilisation du public et des entreprises concernant la prévention et la gestion des déchets.

La Semaine de la réduction des déchets, coordonnée par l'ADEME et les partenaires de la campagne « Réduisons vite nos déchets, ça déborde », illustre cette mobilisation pour informer les publics, grâce à des animations et des communications au plus proche du terrain. Rendez-vous est donné sur www.reduisonsnosdechets.fr pour connaître les actions dans votre région.

L'année 2009 sera par ailleurs riche pour le thème de la prévention des déchets : lancement d'une nouvelle campagne de sensibilisation triennale et création d'une semaine de réduction des déchets à l'échelle européenne dans le cadre d'un programme LIFE + (volet information et communication). L'ADEME assurera la coordination générale de ce projet, qui inclut un groupe de collectivités pionnières en Europe. L'objectif à terme est de voir se joindre de nombreux autres partenaires européens pour amplifier le mouvement.

www.reduisonsnosdechets.fr

Retrouvez
ADEME & vous
 en ligne sur
[www.ademe.fr/
 ademe-et-vous](http://www.ademe.fr/ademe-et-vous)

ADEME & vous

BP 90406
 49004 Angers Cedex 01
www.ademe.fr

Directeur de la publication : Patrice Joly
 Rédactrice en chef :
 Catherine Séguin-Jacques
 Rédactrice en chef adjointe :
 Valérie Martin
 Photo de couverture :
 Averti

Conception et réalisation :  SPÉCIFIQUE
www.specifique.com

Réf. 6255 – novembre 2008 – Imprimé par Stipa sur papier 50 % recyclé/
 50 % FSC avec des encres végétales.
 ISSN 1957-1992

Abonnement sur demande : www.ademe.fr/ademe-et-vous-abonnement



a question de l'énergie et du changement climatique fait partie des grandes priorités de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE, de juillet à décembre 2008). Parmi les objectifs de ce mandat : l'adoption du paquet « Énergie-Climat » visant, au niveau européen, à réduire de 20 %*, d'ici à 2020, les émissions de CO₂ et les besoins en énergie, tout en portant à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique. « *Il s'agit bien de changer d'ère, c'est-à-dire de transformer en profondeur nos façons de produire et de consommer l'énergie* », souligne Jean-Louis Bal, directeur des Énergies renouvelables, réseaux et marchés énergétiques à l'ADEME. Cette nouvelle ère, c'est celle qui a été ouverte en France par le Grenelle Environnement, qui marque la fin de l'attentisme et l'engagement de tous – collectivités publiques, acteurs économiques et particuliers – dans le temps de l'action. « *En organisant dans cet esprit la première Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment et de la maîtrise de l'énergie, l'ADEME et ses partenaires entendent montrer trois choses : les solutions alternatives en matière d'énergie existent,*

Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment et de la maîtrise de l'énergie

ÉNERGIE : CHANGEONS D'ÈRE !

Premier grand rendez-vous professionnel de l'après-Grenelle, la première Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment et de la maîtrise de l'énergie se tient à Paris-La Défense, au Cnit, du 17 au 22 novembre.

contact **PATRICE GROUZARD** – patrice.grouzard@ademe.fr

@ www.ademe-energie-changeonsdere.fr

elles marchent, et elles sont intéressantes d'un point de vue environnemental mais aussi économique et industriel », affirme Jean-Louis Bal.

INCONTOURNABLES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'événement va rassembler, dans une même unité de lieu et de temps, 9 colloques et conférences d'envergure nationale ou européenne, ayant comme dénominateur commun le développement des énergies renouvelables. Celles-ci sont en effet devenues incontournables dans le secteur du bâtiment, pour rénover le parc existant ou construire des bâtiments à énergie positive. Pour les régions et les territoires, elles sont synonymes d'aménagement durable, de création de richesse économique, d'émergence de métiers et d'emplois nouveaux. « *L'accent sera mis sur les retours d'expériences, les exemples concrets et les témoignages d'acteurs de terrain, en liant la question des énergies renouvelables aux problématiques de maîtrise de l'énergie et d'aménagement du territoire* », précise Patrice Grouzard, responsable du pôle communication Énergies renouvelables, réseaux et marchés énergétiques.

Cette semaine permettra également de faire l'état des lieux des filières et marchés, de répertorier les moyens et outils disponibles et de mettre en relation les décideurs, publics ou privés, avec les professionnels des filières du bâtiment et de la production d'énergie. Les participants n'auront d'ailleurs que quelques pas à faire pour rencontrer les 200 exposants du premier Salon international des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (Sireme), qui se tiendra dans le même lieu, parallèlement aux conférences. Comme pour les autres événements

labellisés « PFUE » organisés par l'ADEME, la dimension européenne sera fortement présente tout au long de la semaine. La conférence « Énergies renouvelables et directive européenne 2020 » posera les enjeux. « *Chaque rencontre accueillera des représentants d'autres pays qui viendront enrichir les débats en partageant leur expérience* », précise Patrice Grouzard. Le 22 novembre, une journée grand public consacrée à la « Maison économe » fournira le point d'orgue d'une manifestation à laquelle plus de 5 000 participants sont attendus. *Par rapport à 1990.

À SAVOIR

La Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment et de la maîtrise de l'énergie est née à l'initiative de l'ADEME, qui en assure le financement, l'organisation logistique et en a établi le programme avec ses partenaires.

Inscription en ligne et programme détaillé sur le site www.ademe-energie-changeonsdere.fr.

– L'Agence est partenaire du Salon international des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (Sireme), mis sur pied par le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et le groupe Comexposium qui se tiendra également au Cnit du 17 au 19 novembre.

– Le 19 novembre au soir, en fin de première partie du colloque « Construire et rénover autrement avec les énergies renouvelables », se déroulera la 11^e remise de prix du concours « Habitat solaire, habitat d'aujourd'hui » organisé par Observ'ER.

L'offre aux collectivités

UNE MEILLEURE LISIBILITÉ POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

Les collectivités territoriales, acteurs clés de l'environnement et du développement durable, voient aujourd'hui leur rôle renforcé par le Grenelle Environnement. Depuis de nombreuses années, l'ADEME et ses délégations régionales multiplient les partenariats, tant au niveau régional que local, afin de les aider à développer des démarches innovantes et ambitieuses de gestion économe des ressources naturelles, d'aménagement responsable et de réduction des gaz à effet de serre. Soucieuse de toujours mieux les accompagner, l'Agence a réorganisé son offre aux collectivités en lui donnant davantage de lisibilité.

signaux

DU BOIS POUR SE CHAUFFER

Dans le cadre du programme Intelligent Energy de la Commission européenne, le projet BioHousing, soutenu par la délégation régionale Basse-Normandie de l'ADEME (membre du comité de pilotage), a pour objectif de promouvoir l'usage du chauffage au bois dans l'habitat individuel. Regroupant sept partenaires de cinq pays européens (France, Finlande, Autriche, Italie et Espagne), le projet inclut la réalisation et la diffusion d'un outil de calcul énergétique à destination des particuliers. Cet outil est désormais disponible à l'adresse internet suivante : www.biohousing.eu.com/heatingtool

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Pour accompagner les PME/PMI dans leur démarche environnementale, le Crédit coopératif, l'ADEME et l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) ont signé un partenariat pour promouvoir deux démarches de management environnemental : « 1.2.3 Environnement », qui permet aux entreprises de répondre pas à pas aux exigences de la norme ISO 14001, et « EnVol - Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement », adapté aux petites entreprises qui auront engagé une première démarche environnementale et souhaiteront la faire reconnaître sans viser une certification ISO 14001. www.123environnement.fr



1 Les collectivités peuvent contribuer de plusieurs façons à la mise en œuvre de programmes d'aménagement durable : à travers la gestion de leur patrimoine et les services proposés à leurs administrés ; en exerçant leurs compétences en matière d'urbanisme, de transport et d'énergie ; en développant et en animant des politiques territoriales capables de mobiliser citoyens et acteurs locaux. Sur tous ces volets

d'action, l'ADEME a l'expertise et les moyens nécessaires pour les accompagner. La nouvelle présentation donne une vision claire et synthétique de cette offre globale aux collectivités.

2 Cinq fiches thématiques - déchets, climat-énergie, bâtiments, transports-déplacements-air, sites pollués-renouvellement urbain - déclinent, pour chacun de ces champs d'action, la marche à

suivre en quatre étapes : quels outils et méthodes pour analyser la situation sur son territoire ? Comment agir ? Comment s'organiser ? Quelles sont les aides financières de l'ADEME ? D'autres fiches à caractère plus transversal traitent de la mise en œuvre du projet territorial, de l'urbanisme et de l'éco-responsabilité.

3 Le « mode d'emploi » des délégations régionales de l'ADEME fait l'objet d'une fiche spécifique, de même que l'accompagnement proposé par l'Agence dans les domaines de la formation, de l'information et de la communication.

4 Ces différents modules doivent permettre à chaque collectivité de s'orienter facilement dans l'offre de l'ADEME, en fonction de sa problématique et de ses besoins. Elle y trouvera également les clés méthodologiques indispensables pour répondre aux objectifs fixés par les lois Grenelle et les directives européennes sur l'énergie et l'environnement.

à noter

Téléchargeables sur le site Internet de l'Agence, et bientôt diffusées en édition papier, les fiches dressent le panorama exhaustif de l'offre aux collectivités. Pour aller plus loin, les points d'entrée restent les délégations régionales de l'ADEME. C'est en se rapprochant de celles-ci que les acteurs territoriaux peuvent accéder aux conseils, méthodes, outils, formations, études, échanges d'expériences et de bonnes pratiques proposés par l'Agence, ainsi qu'aux financements de projets (aides à la décision, aides aux opérations exemplaires, aides à l'animation de plans d'action territoriaux). Rappelons que ces financements s'inscrivent dans des accords de partenariat signés avec les conseils régionaux ou généraux concernés, en application notamment des contrats de projets État-région.

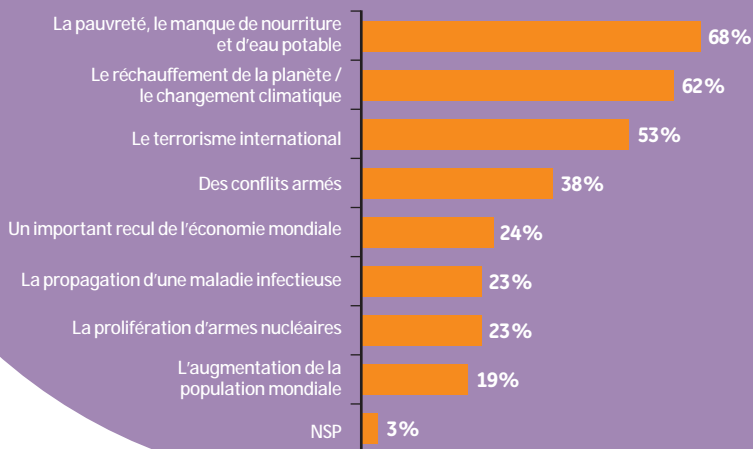
Sondage

62 % des Européens estiment que le réchauffement de la planète avec le changement climatique est l'un des problèmes

les plus sérieux auxquels notre monde est confronté, en deuxième position derrière la « pauvreté, le manque de nourriture et d'eau potable » que 68 % pensent être le problème le plus grave. Avec 53 %, le « terrorisme international » arrive en troisième position.

http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

Selon vous, parmi les problèmes suivants, lequel considérez-vous actuellement le plus sérieux pour le monde dans son entier ? En premier ? Et après ?



Source : Eurobaromètre spécial 300 - Les attitudes des Européens vis-à-vis du changement climatique - septembre 2008

Gestion des déchets

150 actions

OPTIGEDE est un projet franco-allemand de gestion des déchets visant à capitaliser les retours d'expériences de collectivités territoriales, d'entreprises et d'organismes agissant dans ce domaine. Il a été construit autour d'un ensemble de plus de 150 actions, ayant toutes pour objectif d'optimiser la gestion locale des déchets. Le résultat final du projet est une production importante de « fiches résultats » retraçant les investigations des collectivités et pouvant être reproductibles sur d'autres territoires, toutes téléchargeables sur le site Internet

www.optigede.org

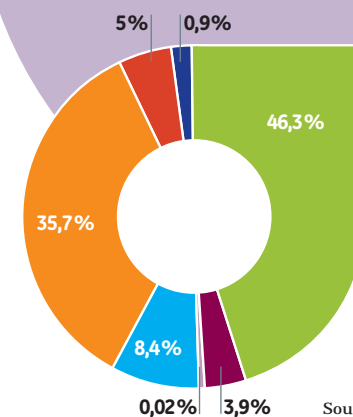
Dépenses énergétiques

1/3

Le coût de l'énergie représente plus du tiers (35,7 %) des dépenses des ménages pour leur logement, juste après l'ensemble loyer et charges locatives. En 2006, 2 520 000 foyers ont cherché à agir sur ce poste important en réalisant des travaux ayant un impact énergétique dans leur habitation pour un montant de 12 780 millions d'euros.

Répartition des dépenses des ménages pour le logement en 2006

4 361 euros / ménage / an



Source : Insee.

Énergies renouvelables

79%

La notoriété des EnR a progressé depuis 2005 : 79 % des Français citent spontanément au moins une énergie renouvelable contre 68 % en 2005. Les énergies spontanément associées au renouvelable sont principalement le solaire et l'éolien (respectivement 64 % et 55 %), qui restent les énergies renouvelables préférées avec 70 % de réponses positives pour l'énergie solaire, et 54 % pour l'éolien. Enfin, les Français sont favorables (97 %) voire très favorables (67 %) au développement des EnR dans l'Hexagone, car elles sont avant tout perçues comme respectueuses de l'environnement (76 %) mais aussi économiques (53 %). Seul bémol : de plus en plus de Français déplorent un coût d'installation jugé trop élevé (53 % contre 35 % en 2005) et 25 % d'entre eux regrettent les nuisances sonores et esthétiques qu'elles génèrent.

Source : enquête ADEME/BVA « Les Français et les énergies renouvelables » 2008

Grâce à un programme mis au point avec le concours de l'ADEME et à un diagnostic énergétique, l'usine Bosch de Rodez a étendu à ses locaux une démarche environnementale qu'elle appliquait jusque-là aux produits qu'elle fabrique.



contact JÉRÔME LLOBET - jerome.llobet@ademe.fr

@ www.planetegagnante.fr

Le groupe de travail du programme « Excellence énergétique » du site Bosch de Rodez.

Bosch

UNE LUTTE ÉNERGIQUE CONTRE LES FUITES

Spécialisée dans la fabrication de produits de technique automobile – comme les bougies de préchauffage, les buses d'injection, les injecteurs pompe, etc. –, l'entreprise Bosch a mis au point, il y a de nombreuses années, des systèmes d'injection qui réduisent la consommation des moteurs. Pourquoi ne pas élargir la démarche environnementale aux installations de production ? C'est le point de départ du programme « Excellence énergétique », lancé sur le site de l'usine de Rodez en 2006. Son objectif : parvenir, en 2009, à une réduction de la consommation totale d'énergie de 11 % à Iso production. « Depuis le début, nous bénéficions de l'appui de Jérôme Llobet, chargé de mission énergie à la délégation régionale Midi-Pyrénées de l'ADEME », indique Grégory Brouillet, pilote de ce programme. Première action mise en place : le remplacement des systèmes d'éclairage par des dispositifs moins énergivores. La moitié de la surface de l'usine a déjà été équipée de

systemes performants, à base d'électronique. Résultat : la consommation d'énergie pour ce poste a diminué de 64 % avec une augmentation de 40 % de l'efficacité – soit 72 tonnes de CO₂ en moins chaque année.

SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Autre initiative : un diagnostic énergétique réalisé sur le site par le bureau d'études Barrault. « À la suite de ce bilan, 120 capteurs ont été disposés un peu partout, sur les compresseurs d'air, les chaudières, le système de production d'eau glacée, afin d'évaluer et d'améliorer l'efficacité de nos installations », explique Grégory Brouillet. Ainsi, la température de l'eau glacée produite sur le site, destinée à refroidir les machines et à rafraîchir les bureaux en été, a été relevée de 6 à 8 °C sans nuire à l'efficacité du processus. Autre gisement de progrès, la fabrication d'air comprimé, utilisé pour de nombreuses opérations dans l'usine : refroidissement, soufflage... Le diagnostic énergétique a révélé, entre autres, que 55 % de l'énergie produite par les six compresseurs d'air s'échappait dans la nature ! Une campagne de recherche et de réparation des fuites sur les machines a été lancée : électrovannes, tuyaux ou joints défectueux sont systématiquement remplacés. Des formations ont été organisées pour sensibiliser tout le personnel, et un objectif d'économie de 40 tonnes de CO₂ est visé cette année. Le remplacement de deux compresseurs de 200 kW par un compresseur de 300 kW à vitesse variable est lancé pour cette année. De plus, le site va mettre en place un système de pilotage global de sa

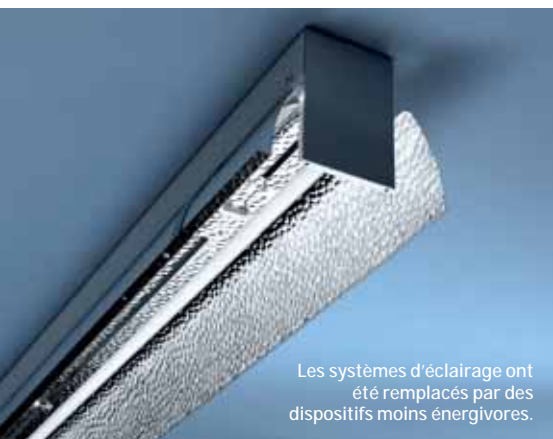
APPUI TECHNIQUE ET « BENCHMARKING »

Le diagnostic énergétique a été financé à 50 % par l'ADEME.

Mais c'est surtout un accompagnement technique et méthodologique que l'Agence a apporté à l'usine Bosch. Jérôme Llobet et Grégory Brouillet ont bâti ensemble le plan d'actions du programme « Excellence énergétique ». L'ADEME a aussi donné des conseils sur le choix du prestataire chargé du diagnostic, sur les matériels à acquérir, et a fourni des outils, comme Clic'ADEME*, pour faciliter la communication auprès du personnel sur les économies d'énergie, via des powerpoints ou des affiches. « Nous avons aussi apporté une base de données de "benchmarking", avec des analyses comparatives des démarches environnementales menées par d'autres entreprises, pour que Bosch puisse se positionner », explique Jérôme Llobet.

* www.ademe.fr/publications - Réf 5888

production d'air comprimé, pour une économie attendue de 30 tonnes de CO₂. L'usine Bosch a déjà reçu deux récompenses européennes : le label « Greenlight » pour son action sur l'éclairage, et le label « Motor Challenge » pour ses efforts sur la production d'eau glacée et des plans d'actions énergétiques et environnementaux. Enfin, l'usine Bosch de Rodez, consciente des enjeux liés à l'énergie et au réchauffement climatique, fait profiter de son savoir et de son expérience les PME-PMI locales en organisant avec l'ADEME des réunions techniques et des visites de ses installations, et accueille régulièrement depuis deux ans des groupes d'élèves ingénieurs.



Les systèmes d'éclairage ont été remplacés par des dispositifs moins énergivores.

Groupement d'intérêt économique

LE GESEC SAUTE DEUX CLASSES

Le siège social du Gesec à Saint-Avertin, près de Tours, est devenu le premier bâtiment tertiaire privé de la région Centre rénové en classe énergétique A. Une performance d'autant plus significative qu'il s'agit d'un groupement d'intérêt économique réunissant des PME spécialisées dans le génie climatique.

contacts PHILIPPE BRAY - philippe.bray@ademe.fr

@ www.gesec.fr

Implanté sur la zone d'activités des Granges Galand près de Tours, le Gesec est un groupement d'intérêt économique regroupant 300 PME d'installation en chauffage, génie climatique et sanitaire. À la fin 2007, pour accompagner son développement, cette entité et sa filiale Coteno ont décidé d'emménager dans de nouveaux locaux, situés sur le même périmètre géographique, qui abritaient précédemment la Direction régionale de Peugeot. « Il s'agissait d'un bâtiment en béton plutôt classique, seulement isolé par l'intérieur et donc répertorié en classe D sur l'échelle de performance énergétique, raconte Philippe Bray, coordinateur du pôle Entreprises à la délégation régionale Centre de l'ADEME. Pour réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement et rendre concrètes, aux yeux de ses adhérents, les pratiques de développement durable, le Gesec a décidé de le rénover afin de l'amener en classe énergétique A. »

UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DIVISÉE PAR 4

La rénovation prévoyait l'amélioration de l'enveloppe thermique de l'immeuble, la redéfinition des systèmes de ventilation, chauffage et rafraîchissement, l'installation de systèmes d'éclairage performants, et la production d'électricité par capteurs photovoltaïques, tout cela sur deux niveaux totalisant 1 066 m². « Après trois mois de préparatifs et d'études, les travaux ont démarré en décembre 2007 et ont été réalisés en un temps record de quatre mois. Et le 21 avril 2008, le Gesec a pu s'installer dans ses nouveaux locaux. »



Quatre mois de travaux ont permis d'améliorer les performances énergétiques de ce bâtiment en béton.



© Photos GESEC

Plus encore, il peut profiter désormais de très bonnes performances énergétiques : 50 kWh^e* par m² et par an pour les usages de chauffage-rafraîchissement ; 5 kg-éq. CO₂ par m² ; et 80 kWh^e par m² et par an pour les postes chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement, ventilation, éclairage. « Concrètement, la consommation énergétique du bâtiment a été divisée par 4, poursuit Philippe Bray. Sans compter qu'il

est bien plus agréable pour les salariés d'y travailler, puisque l'air est sans cesse renouvelé et que l'ambiance est maintenant mieux isolée des nuisances sonores extérieures. »

Preuve de la réussite du projet, le système photovoltaïque du bâtiment a même été l'un des lauréats de l'appel à projets 2007 « Intégration architecturale des systèmes photovoltaïques » organisé par l'ADEME et la région Centre dans le cadre du contrat de projet État-région. « De façon générale, il semble que le Gesec ait atteint tous les objectifs qu'il s'était fixés dans sa rénovation. Le bureau d'études Tribu que nous avons mandaté pour vérifier que tout est conforme aux prévisions va bientôt faire son expertise, mais je suis très confiant dans les résultats. »

*kWh^e : kilowatt heure d'énergie primaire.

UNE PREMIÈRE POUR LA RÉGION

L'inauguration du bâtiment remis à neuf s'est faite le 8 juin 2008, en présence du délégué régional de l'ADEME, Alain Boudard. « La commission régionale des aides de l'ADEME, pour sa part, s'est réunie le 18 septembre, rappelle Philippe Bray. Dès le lendemain, l'ADEME s'est entendue avec la région pour la répartition de l'aide financière accordée pour cette opération d'envergure : 25 000 euros pour l'Agence, et 75 000 pour la région, sur un montant total de 500 000 euros pour la partie énergétique de la rénovation. »

Pour la délégation régionale Centre de l'ADEME, il s'agit du premier bâtiment privé rénové à être ainsi financé pour ses performances énergétiques. Un autre édifice avait été subventionné de la même manière en 2007, mais il s'agissait d'un bâtiment neuf à énergie positive.

Avec le Plan climat, le pays Thur Doller lutte contre le réchauffement climatique en mettant en œuvre des mesures de réduction des gaz à effet de serre. Une initiative qui allie actions, discussions et sensibilisation.

Alsace

LE PAYS THUR DOLLER S'ACTIVE POUR LE CLIMAT

contact MIKAËL LUX - mikael.lux@ademe.fr

@ www.pays-thur-doller.fr

Le pays alsacien Thur Doller, dans le Haut-Rhin, a été créé à la suite de la loi, de juin 1999, sur l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (dite loi Voynet). Il réunit quatre communautés de communes sur un territoire de 486 km² marqué par une cohésion historique, économique et culturelle. Pour lutter contre le réchauffement climatique, le pays Thur Doller a décidé, en janvier dernier, de mettre en œuvre un Plan climat, soutenu par l'ADEME, la région Alsace et l'Union européenne. Nouveau cadre d'action, le Plan climat permet aux territoires signataires d'engager différentes actions de réduction des gaz à effet de serre. Les modalités techniques et financières sont définies dans un contrat d'objectifs climat (COC) conclu avec l'ADEME et la région Alsace pour trois ans. L'ambition? Développer une approche globale et transversale des questions énergétiques et environnementales dans les politiques locales en fédérant les acteurs, en favorisant la concertation et le débat local, et en renforçant la cohérence des actions sectorielles.

ACTIONS AUPRÈS DES HABITANTS

« L'ADEME et le conseil régional d'Alsace soutiennent techniquement la démarche et, cofinancent, avec le Fonds européen de développement régional (Feder), l'animation et la communication liées au Plan climat, explique Mikaël Lux, ingénieur chargé des Plans climat à la délégation régionale Alsace de l'ADEME. Le COC s'inspire des contrats ATenEE (Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique) déjà créés par l'ADEME. » Celui du pays Thur Doller devrait être signé cet automne, après plusieurs échanges entre l'ADEME et les élus de la collectivité, pour vérifier l'adéquation du projet avec



BONNE PRATIQUE

UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

L'ADEME et la région Alsace mettent à la disposition du pays Thur Doller plusieurs outils d'accompagnement d'envergure régionale. Le diagnostic préalable à la mise au point du Plan climat pourra notamment s'appuyer sur l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), établi par l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace. Le territoire pourra aussi bénéficier

de l'expertise du programme Énergivie (www.energivie.fr), créé en 2003 par la région et l'ADEME pour réduire les émissions de GES et faire la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Soutenu par l'Union européenne, Énergivie fait ainsi des études de faisabilité et évalue les investissements liés aux énergies renouvelables, par exemple pour les opérations pilotes menées dans le bâtiment dans le cadre d'un appel à projets.

les objectifs chiffrés du Plan climat. « La première phase consistera à effectuer un diagnostic du territoire afin de déterminer notre stratégie d'action, précise Ludovic Philippe, chargé de mission Plan climat au pays Thur Doller. Parallèlement, nous avons fait le choix de mener des actions concrètes



Le pays Thur Doller ambitionne de devenir un pôle d'excellence en matière d'énergies renouvelables.

de sensibilisation des 65 000 habitants. » Un calendrier climat sera ainsi distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Il comportera, mois par mois, les gestes à effectuer (tri sélectif, achats responsables, covoiturage) avec des infos pratiques (adresse des centres de tri...). Autre exemple: les « Rencontres du climat », du 6 au 16 novembre, ont mêlé conférences, projections-débats, spectacles... Le principe? Faire parler du climat, en impliquant les associations locales, les artistes et les médias. L'événement vise à faire connaître le Plan climat auprès des 65 000 habitants et à sensibiliser les acteurs des collectivités. Les élus et techniciens des communautés de communes du territoire participeront d'ailleurs à la prochaine étape du projet: la création du comité de pilotage du Plan climat, aux côtés des représentants de l'ADEME, de la région, du parc naturel régional et du pays.

UN SOUTIEN FINANCIER QUI COMPTE

L'ADEME, la région Alsace et le Fonds européen de développement régional (Feder) pourront participer au financement sur trois ans du poste de chargé de mission Plan climat du pays, à hauteur de 148 000 euros au maximum. L'accompagnement de la démarche bénéficiera d'une aide maximale de 42 000 euros pour des actions de sensibilisation, d'élaboration et de mise en œuvre de la démarche. Ces aides s'ajoutent aux dispositifs thématiques existants.

AU PAYS DE RETZ, ON EST TRÈS PARTAGEUR

Pour réduire leur facture énergétique et leur consommation d'eau, six petites communes du pays de Retz se sont groupées pour utiliser le Conseil en énergie partagée. Une initiative efficace, et la possibilité pour les collectivités concernées d'échanger et de partager leur expérience à moindre coût.

contact CHRISTOPHE DE SAINT JORES – christophe.saintjores@ademe.fr

@ www.ademe.fr/bretagne

CEP : trois lettres pour désigner une pratique qui s'affirme dans le contexte énergétique actuel, le Conseil en énergie partagé. Ce service met un conseiller à la disposition des communes, durant trois ans, pour optimiser leurs consommations d'eau et leurs dépenses énergétiques. Il s'adresse aux petites collectivités qui ne possèdent pas la compétence en local et peuvent, ainsi, mutualiser leurs moyens. En Loire-Atlantique, le Conseil en énergie partagée a séduit dès 2004 six communes du pays de Retz. L'ADEME a apporté son soutien financier ainsi que son expertise technique et méthodologique tout au long du projet. Première étape de la démarche, la constitution d'un cahier des charges et la sélection d'un prestataire à même de déléguer un conseiller en énergie partagé auprès des communes. Son rôle est fondamental car il doit non seulement suivre et évaluer les progrès de chaque commune, mais aussi impulser une vraie culture énergie auprès des différents acteurs (élu et usagers), « un facteur de succès déterminant » pour Christophe de Saint-Jores, de la délégation régionale Pays de la Loire de l'ADEME. Une fois la sélection faite, il s'agit d'établir le diagnostic des bâtiments et de l'éclairage public. Analyse approfondie des factures, des consommations, visites détaillées des

bâtiments... En 2002, 2003, 2004, le conseiller a tout passé au crible afin d'évaluer le potentiel d'économie d'énergie. Ensuite, il a élaboré pour chaque commune une recommandation stratégique, au regard de ses perspectives.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

« C'est la force de cet accompagnement, souligne Christophe de Saint-Jores. Les collectivités bénéficient d'un conseil adapté à leur situation et peuvent ensuite arbitrer en fonction de leurs priorités. » Autre atout de la démarche, elle est collective. L'occasion pour les communes d'échanger sur leurs pratiques et de s'inspirer du partage d'expérience. Aujourd'hui, la mission – qui va être reconduite – est un succès puisque deux nouvelles communes ont rejoint le CEP et que d'autres territoires se sont montrés intéressés.

Les résultats sont plus que probants : alors que la population a augmenté de 10 % sur la période 2002 à 2006, la consommation n'a augmenté que de... 1 % ! Coût de la mission : 50 000 euros pour 16 mois, pris en charge à 20 % par la région, à 45 % par l'ADEME et le reste par les communes, soit un coût de 0,50 euro par habitant et par an. Parmi les actions phares, la rénovation

EN ALSACE AUSSI...

L'Agence locale de la maîtrise de l'énergie (ALME) est une association créée en 1999 par la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace. Elle a engagé, dès l'année 2000, une démarche de Conseil en orientation énergétique* et effectué des actions de diagnostic énergétique dans les bâtiments publics de 26 communes avoisinantes. Le financement a été assuré à 80 % par l'ADEME et la région Alsace. Au final, elle a évalué le potentiel d'économie d'énergie en moyenne à 9 %, sachant qu'il peut atteindre 20 % dans certaines communes ! Des conventions de suivi des préconisations sont secondairement établies entre l'ALME et les communes partenaires. Les collectivités disposant d'un patrimoine bâti d'une quinzaine de bâtiments et ayant mis en œuvre en tout ou partie des recommandations de l'Agence ont réalisé des économies annuelles substantielles, atteignant pour certaines les 20 000 euros. « L'important est d'avoir une action sur le long terme et d'impliquer tous les acteurs de terrain par des actions de sensibilisation (affichage Display...) mais aussi d'évaluation des performances effectivement atteintes », souligne Émile-Jean Wybrecht, le responsable de l'ALME.

* Même démarche que le CEP, mais sans action sur l'éclairage public.

de l'éclairage public, qui a permis à la commune de Legé de diminuer d'un quart le budget qu'elle y consacrait. Ou encore la construction de tous les nouveaux bâtiments qui intègrent dès la conception les enjeux d'économies d'énergie, preuve que le réflexe énergie a bien été acquis.

La rénovation de l'éclairage public a permis à la commune de Legé de diminuer d'un quart le budget qu'elle y consacrait.

Hiroshi Mitsukawa, alors président de la Nedo, et Dominique Campana, directrice de l'action internationale à l'ADEME, sur le stand de la Nedo au salon Pollutec 2007.



© R. Bourguet/ADEME

contacts

DOMINIQUE CAMPANA - dominique.campana@ademe.fr • FRANÇOIS MOISAN - françois.moisan@ademe.fr

L'ADEME renouvellera lors de la prochaine édition de Pollutec son accord de coopération avec la Nedo, l'agence en charge du développement des technologies énergétiques et environnementales au Japon.

Coopération internationale

FRANCE-JAPON, UNE AMITIÉ ÉNERGÉTIQUE

Le courant passe entre le Japon et la France : depuis plus de 20 ans, les deux pays entretiennent des liens étroits en matière de coopération scientifique et technologique sur les questions énergétiques. Des liens officiellement renouvelés en 2005 dans le cadre de l'accord de coopération entre la Nedo et l'ADEME signé lors de l'exposition universelle d'Aichi. « *L'objectif était de renforcer l'échange d'informations en matière d'énergie et d'environnement, notamment sur les politiques et mesures, les stratégies de recherche et les priorités de coopération à l'international* », rappelle Dominique Campana, directrice de l'action internationale à l'ADEME. Depuis 2005, les deux structures ont organisé de multiples séminaires rassemblant leurs partenaires publics et privés sur des thématiques aussi diverses que les bâtiments économes en énergie, les véhicules du futur... « *Le Japon et la France partagent en effet de nombreux points communs : ils ne disposent quasiment pas de ressources en énergie fossile et ils ont très tôt entamé des politiques d'efficacité énergétique* », indique François Moisan, directeur de la stratégie et de la recherche à l'ADEME. Deux bonnes raisons de renforcer les liens en 2008, anniversaire des 150 ans du traité d'amitié franco-japonais. À cette occasion, Chantal Jouanno, présidente de l'ADEME, et

Seiji Morata, son homologue japonais de la Nedo, signeront un nouvel accord, le 2 décembre, au salon Pollutec, alors que la venue d'une importante délégation japonaise à Pollutec est attendue pour un symposium franco-euro-japonais sur les éco-technologies innovantes.

L'AVENIR PAR LES DÉMONSTRATEURS

« *Le renouvellement de cet accord ouvre une coopération plus complète, plus concrète. Au-delà de l'échange d'informations, la Nedo et l'ADEME vont collaborer sur des expérimentations communes de technologies du futur* », indique François Moisan. La France vient en effet de se doter d'un fonds de soutien aux démonstrateurs de recherche dans le domaine des nouvelles technologies de l'énergie, et la Nedo aide

des opérations de démonstrateurs en finançant des unités expérimentales à grande échelle, notamment dans le photovoltaïque. L'agence japonaise a ainsi financé le projet solaire d'Ota City, permettant de tester la fiabilité du raccordement au réseau de distribution d'électricité conventionnel des générateurs de 543 maisons solaires. Dans le cadre de ce nouvel accord, la France pourrait entamer un programme similaire avec pour objectif un projet d'aménagement durable, un éco-quartier par exemple. L'expérimentation de ce démonstrateur serait réalisée en partenariat avec la Nedo. Plusieurs acteurs de la recherche en France pourront s'associer à ce partenariat, comme EDF, l'Institut national de l'énergie solaire, l'École des mines de Paris et le Centre scientifique et technique du bâtiment.

COUP DOUBLE POUR LA POLOGNE !

Lors de Pollutec 2008, l'ADEME conclura également deux nouveaux accords avec la Pologne. « *L'accord signé en 2004 avec le Fonds national de l'environnement sera renouvelé*, explique Thierry Méraud, responsable Europe de l'Est à la direction de l'action internationale. *Un nouvel accord avec le Fonds régional de l'environnement*

de Poznan sera aussi formalisé. » Dans les deux cas, il s'agira de mobiliser des financements européens (fonds structurels notamment : 7,6 milliards d'euros dédiés à l'environnement sur la période 2007-2013) en apportant la capacité d'expertise de l'ADEME dans l'instruction de dossiers Feder et en mobilisant le savoir-faire des

éco-entreprises françaises dans les domaines des déchets, de la qualité de l'air, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Davantage d'informations sur les actions de l'ADEME en Pologne et le contenu de ces accords seront disponibles dans *ADEME & Vous* n° 21, à paraître en janvier 2009.

Formations

MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'objectif du stage est de former tout acteur souhaitant acquérir des connaissances et des méthodes pour mettre en œuvre un programme d'actions de maîtrise de l'énergie en éclairage public, en tenant compte des principaux indicateurs techniques, financiers et environnementaux, sans négliger les autres thématiques (sécurité, confort, esthétique, ambiance...).
Rennes, du 18 au 20 novembre
Tarif : 1 830 €.

RENSEIGNEMENTS : Marlène Le Noc - 02 41 20 82 11 - inscription.formation@ademe.fr



GESTION DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS DU TERTIAIRE PRIVÉ



Objectifs : acquérir des connaissances et méthodes pour mettre en œuvre un programme d'actions de maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques (solutions d'amélioration, plans d'économies...); concevoir un tableau de bord de gestion et de suivi des principaux indicateurs, techniques et financiers.

Publics : ingénieurs, techniciens et gestionnaires énergie et environnement des bureaux d'études, entreprises et administrations, responsables de services généraux ; cadres techniques et administratifs intervenant dans la gestion technique, économique et financière d'un projet et/ou dans la gestion d'un budget de fonctionnement, d'exploitation/maintenance.

Paris, 4-5 novembre et 2 décembre
Tarif : 1 200 €.

RENSEIGNEMENTS : Marlène Le Noc - 02 41 20 82 11 - inscription.formation@ademe.fr

PLAN DE DÉPLACEMENTS ENTREPRISE

Objectifs : argumenter et promouvoir un PDE en interne ; négocier avec les partenaires extérieurs ; initier les changements de comportement ; définir des indicateurs de suivi pertinents au regard des objectifs du PDE ; inscrire le PDE dans la durée.

Paris, les 27 et 28 novembre
Tarif : 700 €.

RENSEIGNEMENTS : Marlène Le Noc - 02 41 20 82 11 - inscription.formation@ademe.fr

Actualités

LE REGARD DE L'ADEME SUR LE GRENELLE ENVIRONNEMENT

L'automne 2008 sera marqué par les suites du Grenelle Environnement et notamment par l'examen au Parlement du projet de loi Grenelle 1 et du projet de loi de finances. Alors que le Grenelle Environnement doit se traduire par une véritable révolution sociétale et une mutation vers une économie durable, les questions qui se posent sont à la hauteur de ces enjeux. L'ADEME a souhaité, par le document « Regard sur le Grenelle », apporter son expertise publique aux débats. Vous y trouverez des éléments d'information et d'analyse liés aux principaux domaines de compétences de l'Agence afin de répondre aux questions qui lui sont souvent posées : Facteur 4, plan bâtiment, dispositifs de financement, croissance écologique et emploi, énergies renouvelables, déchets, bonus-malus, étiquetage environnemental produits, accompagnement de la recherche.
www.ademe.fr/presse - communiqué du 25 septembre 2008

5^E CONCOURS GÉNÉRATION DÉVELOPPEMENT DURABLE



10 000 euros à gagner ! Avec comme thème « Régime carbone allégé – Inventer une consommation quotidienne durable », le magazine *La Recherche*, l'ADEME et Generali encouragent les participants à réfléchir aux multiples moyens de promouvoir une consommation quotidienne éco-responsable qui privilégie les produits et les services les plus respectueux de l'environnement, à tous les stades. Le concours, ouvert aux étudiants de niveau bac à bac + 5, propose d'imaginer de nouveaux produits (équipements domestiques, alimentation, cosmétiques, vêtements, produits d'entretien, de décoration, consommables...), de nouveaux modes de production, de nouveaux services, labels et étiquettes, outils de mesure d'impact, outils d'incitation, modes de consommation, etc., susceptibles de limiter l'empreinte carbone individuelle, voire l'empreinte écologique.

Inscriptions sur www.concoursgenerationd2.com

SAVOIR MAÎTRISER L'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT



Face aux enjeux du secteur du bâtiment en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂, un dispositif national de formation, la FEEBat, construit dans le cadre des certificats d'économie d'énergie, a été

lancé fin 2007 en faveur des entreprises et artisans pour renforcer leurs compétences dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments. L'ADEME est associée au projet via sa participation au comité de pilotage et à la cellule opérationnelle élargie. Son rôle : accompagner les partenaires du projet dans la construction des cahiers des charges des modules de formation, et dans l'évaluation du dispositif. Forte de cette année d'expérience, la FEEBat est devenue un élément incontournable de la mission « Mobilisation des professionnels du bâtiment » du Grenelle Environnement.

www.ademe.fr/batiment > Formations > « Formation des entreprises et artisans du bâtiment aux économies d'énergie »

RENSEIGNEMENTS : Roselyne Forestier - roselyne.forestier@ademe.fr

Publications

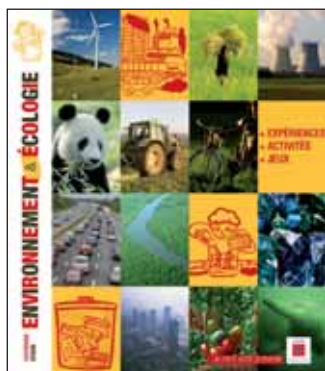
« LA GESTION ENVIRONNEMENTALE »

Pour toutes les entreprises, quelles que soient leur activité et leur taille, la dimension environnementale représente aujourd'hui un risque qu'il faut maîtriser, convertir en opportunités et en moteur de développement. La prise en compte de l'environnement influence en profondeur tous les métiers, y compris ceux de la gestion. Performances financière et environnementale sont aujourd'hui indissociables. Précis et pratique, cet ouvrage permet de disposer des éléments qui président à la production, au contrôle et au traitement des informations indispensables au pilotage de la performance.



www.ademe.fr/publications - Co-édition ADEME/Dunod - Réf. : 6414 - Prix : 25 €

« ENVIRONNEMENT & ÉCOLOGIE »



Véritable encyclopédie sur l'environnement et l'écologie, cet ouvrage, largement illustré, se veut très pratique, accessible aux enfants comme à leur famille et à leurs éducateurs. Petits (à partir de 10 ans) et grands y trouveront une foule de renseignements articulés autour de 4 grands chapitres : Savoir et connaître, Comprendre et analyser, Faire et agir, S'organiser et participer. De nombreuses activités, expériences scientifiques, bricolages, enquêtes sont également proposés au fil des pages afin de rendre le jeune lecteur actif.

www.ademe.fr/publications - Co-édition ADEME/Actes Sud Junior - Réf. : 6440 - Prix : 25 €

« RAPPORT ANNUEL 2007 » DE L'ADEME

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ADEME, ses missions, son organisation, ses moyens humains et financiers, ses nouvelles orientations, ses priorités et les actions qu'elle met en œuvre dans tous ses domaines d'intervention ? Découvrez le rapport d'activité 2007. Structuré autour des quatre axes du Contrat d'objectif 2007-2010 entre l'État et l'ADEME, ce rapport d'activité 2007 illustre les principales actions menées par l'Agence durant cette année. Comme les précédents, il est accompagné d'une base documentaire, sous forme d'un cédérom qui rassemble un ensemble de documents publiés par l'Agence en 2007 sur ses différents thèmes d'intervention.



www.ademe.fr > Rubrique « qui sommes-nous ? » > Carte d'identité > Rapports d'activité - Téléchargeable gratuitement

AGENDA

Rencontres sur la pollution atmosphérique grande échelle

8 et 9 décembre 2008, Nancy

La pollution de l'air à grande échelle fait l'objet en France de nombreux travaux dans les domaines de l'observation, de la modélisation et des impacts sur les écosystèmes, souvent menés dans le cadre de programmes de recherches internationaux. Ces rencontres seront l'occasion de faire un point sur ces sujets, de favoriser les échanges entre les différentes communautés et de renforcer les interactions nécessaires entre celles-ci ainsi que les moyens déjà déployés afin de répondre aux enjeux futurs en matière de qualité de l'air et de pollution atmosphérique à longue distance.

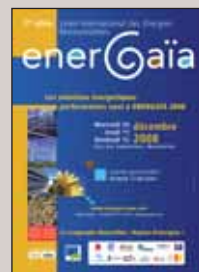
RENSEIGNEMENTS :

Laurence Dubourg - laurence.dubourg@ademe.fr
Nathalie Poisson - nathalie.poisson@ademe.fr

ENERGAÏA 2008

Du 10 au 12 décembre, Montpellier

Dès sa première édition, Energaïa s'est imposé comme le salon international dédié à toute la filière « énergies renouvelables » s'adressant au marché français, aux régions et collectivités territoriales européennes ainsi qu'aux pays du Bassin méditerranéen. En 2008, Energaïa consolide son positionnement de lieu de rencontres et d'affaires sur la façade méditerranéenne



avec une approche globale du marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le salon rassemblera 250 exposants en provenance de nombreux pays.

www.energaia-expo.com/

Journée technique « Le management environnemental en agriculture : quelles perspectives au regard des nouveaux enjeux environnementaux ? »

11 décembre 2008, Amiens

L'ADEME co-organise une journée d'échanges sur le management environnemental en agriculture. Comme tout secteur d'activité économique, l'agriculture est amenée à poursuivre ses efforts pour le respect de l'environnement. Le management environnemental en agriculture fait l'objet depuis plusieurs années d'expérimentations et de développement sous différentes formes. En s'appuyant sur des témoignages et des exposés, cette journée permettra de découvrir ses différentes applications et d'échanger sur sa compatibilité avec les spécificités des exploitations agricoles.

Tarif : 50 euros

RENSEIGNEMENTS :

Claire Raffray - claire.raffray@ademe.fr

Retrouvez les informations sur les colloques ADEME sur www.ademe.fr/manifestations

ADEME & vous

20, avenue du Grésillé,
BP 90406,
49004 Angers Cedex 01
www.ademe.fr

